

gauche la rue de la Barbacane vers la **motte féodale** 12. Revenez sur vos pas et descendez la rue J.-L. Rapado. La **Tour de Trèves** 13 se dévoile peu à peu. Cette tour en tuffeau, haute de plus de 30 m, s'élève sur six niveaux. Découvrez l'**église Saint-Aubin** 14, un des deux anciens prieurés du village. Contournez l'église par la rue d'Enghien et regagnez le bord de Loire.



La Loire a longtemps été une voie commerciale importante, comme l'atteste la présence de nombreuses cales dont celle du **Port de Cunault** 15. C'est par la Loire que le tuffeau, extrait par les perrayers, était transporté. Empruntez la petite ruelle C. Epiard et découvrez la **Prieurale Notre-Dame** 16. En face de l'entrée principale admirez cette belle demeure renaissance : le **Logis du Prieur** 17. Montez la rue du Cadran en direction du cimetière où se situent les ruines de l'**église Saint-Maxenceul** 18. Ce saint, disciple de Saint Martin, aurait évangélisé cette partie de la région au IV^e siècle, en y installant un petit monastère. Dans l'allée



principale se trouve une plaque dédiée à l'écrivain Hervé Bazin, qui a résidé sur la commune. En sortant, prenez en face, puis au bout de la rue, descendez à droite. En arrivant en face de la prieurale, dans la rue Notre-Dame, longez le jeu de boule de fort, jeu traditionnel angevin. Le portail (XVII^e s.) du château de Cunault (XIX^e s.) est celui de l'ancien prieuré. Passez par la ruelle Dupuy Charlemagne pour rejoindre le bord de Loire.



CHÊNEHUTTE-TRÈVES-CUNAUT
Plan d'ensemble avec localisation des points 8 et 9
situés entre Chênehutte et Trèves

Départ du parcours
Borne interactive d'information touristique (Chênehutte),
Point d'information touristique (Cunault, accueil en juillet-août)



L'occupation des sites dès la préhistoire est attestée par de nombreux vestiges archéologiques. Depuis les hauteurs de Chênehutte, on pouvait contrôler le fleuve et surveiller la plaine inondable. La voie romaine y reliait Angers à Saumur. Aux établissements de l'époque gallo-romaine, ont succédé aux XI-XII^e les forts, les prieurés et les églises, complétés ou remaniés au XV^e. Cunault s'est constitué autour de son riche prieuré bénédictin. Trèves, dominée par sa forteresse, a été un port de péage organisant des foires importantes. Chênehutte a vécu de ses carrières de tuffeau, pierre calcaire utilisée pour la construction locale, mais aussi expédiée grâce au trafic des gabares. La marine de Loire connut son apogée au XVIII^e siècle et sous le 1^{er} Empire, et de nombreux habitants étaient marins. L'arrivée du chemin de fer lui porta un coup fatal. Au milieu du XX^e siècle, les caves ont été utilisées pour la culture du champignon "de Paris", qui employa à son tour de nombreux habitants.



Informations / visites

Office de Tourisme du Gennois
Tél. 02 41 51 84 14 ~ ot-gennois@wanadoo.fr

Borne d'information touristique 24h/24
Place du Pont Pouillet à Chênehutte

Point d'information touristique de Cunault
10, rue Notre-Dame (accueil en juillet-août)
Tél. 02 41 67 92 55

Visites de groupe guidées sur demande
Se renseigner au Point d'information touristique de Cunault (en saison) ou à la mairie (hors saison)

Mairie de Chênehutte-Trèves-Cunault
22, rue des Ducs d'Anjou ~ Tél. 02 41 67 90 49
chenehutte.trèves.cunault@wanadoo.fr
www.chenehutte-trèves-cunault.fr

Communauté de Communes du Gennois
Tél. 02 41 38 08 57 ~ http://www.cc-gennois.fr



La distinction "Petites Cités de Caractère" est délivrée aux petites villes et villages des Pays de la Loire possédant un patrimoine architectural et naturel remarquable et répondant aux critères essentiels d'une charte d'accueil du visiteur. Garantie de qualité, ce label impose aux communes du réseau de poursuivre sans cesse les efforts de mise en valeur de leurs attraits par la réhabilitation, la promotion et l'animation. Par leurs diversités, les Petites Cités de Caractère des Pays de la Loire présentent toutes une authenticité historique et sont le reflet du territoire géographique auquel elles appartiennent.

Petites Cités de Caractère
des Pays de la Loire

Les Petites Cités de Caractère en Maine-et-Loire



Association des Petites Cités de Caractère de Maine-et-Loire
Mairie de Turquant
49730 Turquant
Tél. 06 70 26 08 62
pcc.paysdelaloire@free.fr



teatime 06 72 66 49 71 - juin 2010. Photos : Mairie de Chênehutte-Trèves-Cunault, E. Pierre / Romanes.com

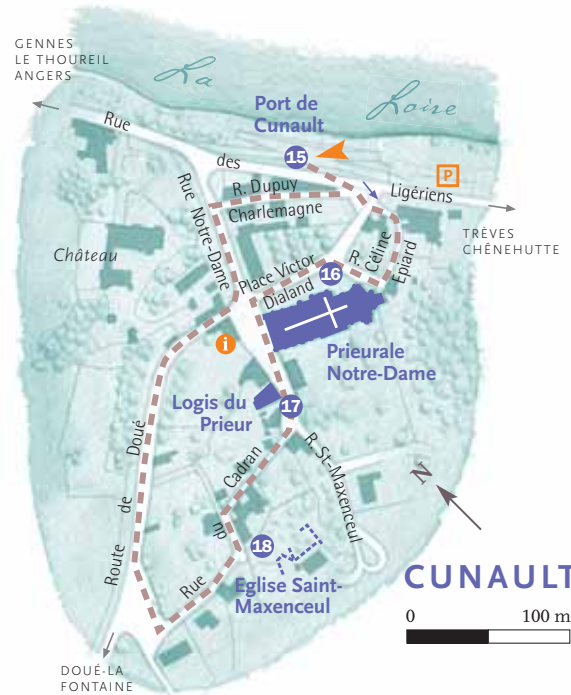


Chênehutte
Trèves-Cunault

Petite Cité de Caractère en Maine-et-Loire

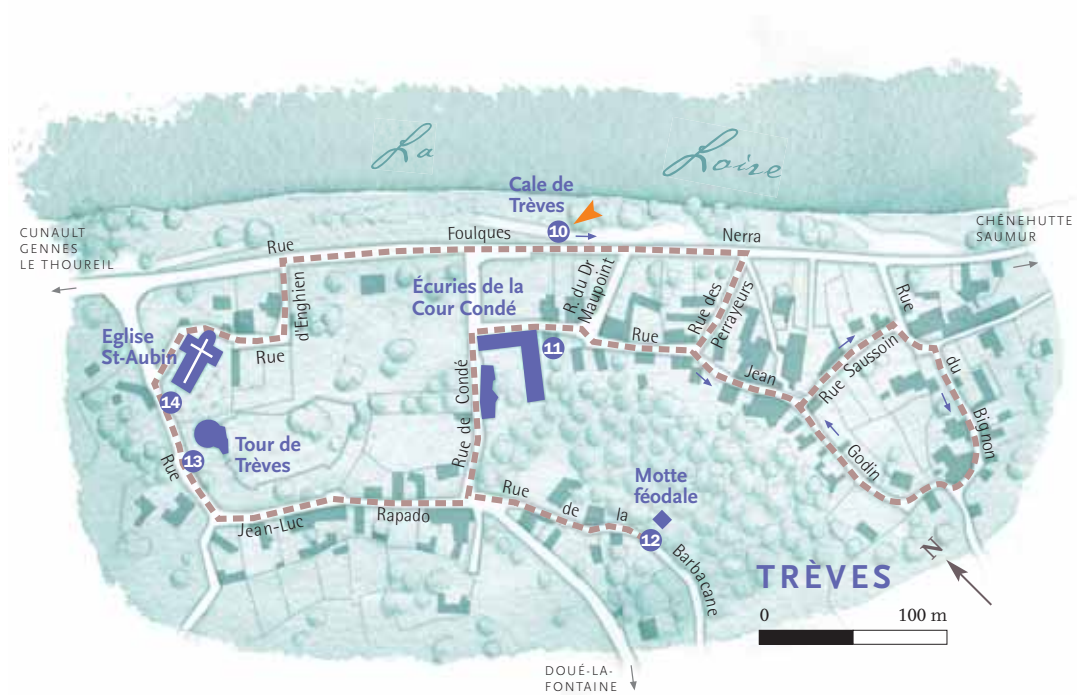


GRÂCE À L'EXISTENCE D'UN PATRIMOINE EXCEPTIONNEL QUI TÉMOIGNE DES DIFFÉRENTES ÉPOQUES ET DES ACTIVITÉS MARQUANTES DE CE TERRITOIRE, L'EXTRACTION DU TUFFEAU ET LA MARINE DE LOIRE, CHÊNEHUTTE-TRÈVES-CUNAUT OFFRE UN PARCOURS D'UNE GRANDE QUALITÉ DANS L'HISTOIRE DU VAL DE LOIRE.



CUNAUT

0 100 m



TRÈVES

0 100 m



CHÊNEHUTTE

0 100 m



Départ : Cale du **Port des Tuffeaux 1** à Chênehutte. Plongeant dans la Loire, cette cale est emblématique de ce village de

mariniers. La marine de Loire connut son apogée au début du XIX^e s. L'arrivée du chemin de fer amorça son déclin. Traversez la route et prenez le chemin du Chatelier, typique des villages ligériens, puis descendez par la ruelle de la Cave forte. A droite, faites 10 m sur la route, en longeant le petit ruisseau appelé "Ru d'Enfer", puis contournez le manoir de Grissay par le petit chemin de droite. Admirez cette magnifique demeure Renaissance

et ses jardins. Cette ancienne chapelle du XIII^e s. fut remaniée en logis au XVI^e s. Sur votre gauche, regagnez la route et dirigez-vous à droite jusqu'au **Fanum 2** jouxtant l'école. Revenez sur vos pas et prenez l'impasse de la Marquerie - ancien logis du XVI^e s. - puis le premier sentier fortement escarpé qui rejoint le coteau. À l'embranchement dirigez-vous à gauche. Vous êtes sur la voie levée gallo-romaine. Après 150 m., descendez



dans la clairière et découvrez les vestiges de l'**Habitat de la Fouchardière 3**. Revenez sur vos pas et poursuivez à gauche. Après quelques mètres, découvrez sur votre droite les restes d'un **moulin cavier** du XIX^e s. **4** (par mesure de sécurité, merci ne pas monter sur les vestiges). Montez les trois marches à droite : dans le champ en contrebas se dressait autrefois un oppidum, village gallo-romain. Reprenez le chemin à droite jusqu'au cimetière. Prenez à

droite. Sur votre gauche se situe le **Prieuré 5** et les vestiges de l'église Saint-Pierre. Jusqu'en 1790, Chênehutte et Les Tuffeaux étaient



deux paroisses distinctes, ce qui explique la présence de deux églises, Saint-Pierre pour Chênehutte et Notre-Dame pour Les Tuffeaux. Poursuivez jusqu'au calvaire et admirez le **panorama 6**. Descendez jusqu'à l'église **Notre-Dame de la Prée des Tuffeaux 7**. Elle doit son nom aux prairies qui bordaient le fleuve. À l'intérieur remarquez deux ex-voto en bois, l'un offert par les perrayeurs et l'autre par les mariners, témoignant des

activités passées de la commune. Prenez la rue des Bateliers à droite pour revenir à la cale du départ. A 1,5 km en direction de Gennes, à St-Jean (voir plan général au verso), l'oratoire offert au XVIII^e s. par les mariners, et qui porte d'anciens repères de crue, était jadis situé plus près de la Loire. Prenez la rue A. Sarazin pour atteindre **l'Ermitage St-Jean 8**. Dans les années 1980, André Sarazin, archiviste et historien, s'attacha à faire renaître ce lieu. À Préban, vous passez devant La Colombière, aujourd'hui **Musée Gustave Pimienta 9**. Ce sculpteur de tradition classique (1888-1982) y travailla pendant 35 ans. Il repose au cimetière de Trêves, ainsi que la marquise de Narros, sa muse et son mécène. La Loire possède une faune et une flore exceptionnelles visibles au

niveau de la **Cale de Trêves 10**. Dirigez-

vous à gauche, puis prenez la rue des Perrayeurs. Empruntez la rampe et engagez-vous dans la rue J. Godin. Vous pouvez voir la façade de l'ancien couvent de la Fidélité (XVII^e s). Descendez la rue Sausoin, puis à droite, remontez la rue du Bignon. A l'embranchement, prenez la rue J. Godin. En suivant cette rue, vous découvrez plusieurs maisons troglodytes. Continuez tout droit jusqu'aux **Écuries de la Cour Condé 11**. Remontez la rue de Condé, puis à

- Parcours de découverte
- Départ du parcours
- Plaque de balisage du patrimoine
- Borne interactive d'information touristique ou Point d'information touristique
- Parking
- Point de vue